Zeitschrift: Archives des sciences physiques et naturelles
Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève
Band: 5 (1923)

Artikel: tat du projet de station scientifique au col de la Jungfrau
Autor: Quervain, A. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-741355

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A. DE QUERVAIN (Zurich). — *Etat du projet de station scientifique au col de la Jungfrau.* (Communiqué de la Commission de la S.H.S.N.)

Après que le Conseil fédéral eut confié à la Commission de la S.H.S.N., spécialement créée dans ce but, les pouvoirs nécessaires pour réaliser la création réservée par la concession même du chemin de fer de la Jungfrau, il s'est agi tout d'abord de choisir l'emplacement du nouvel observatoire. Des visites répétées faites pendant l'hiver par le rapporteur lui ont démontré que le col est accessible sans difficulté ni danger en tout temps, ce qui constitue un avantage décisif du projet vis-à-vis d'autres observatoires de montagne. En octobre, une station météorologique provisoire a été établie et est très bien desservie depuis lors par le gardien d'hiver du chemin de fer. Ses observations s'avèrent des plus intéressantes pour la reconnaissance des fronts froids et chauds à la crête des Alpes; elles sont transmises quotidiennement à l'Institut météorologique de Zurich.

M. SCHAER, astronome de l'Observatoire de Genève, a pris part à cette visite d'octobre afin d'étudier les qualités de l'atmosphère pour l'observation astronomique. Il les a trouvées bien meilleures qu'on ne pouvait s'y attendre et pleines de promesses. Une nouvelle visite des lieux, en mars, avec l'architecte et l'ingénieur topographe de la ligne, engagea à renoncer au projet primitif très coûteux (130 000 francs rien que pour la galerie à percer) d'aménager le sommet du « Sphinx » et à prendre en considération, pour y élever la tourelle météorologique, le pointement rocheux saillant au sud du col. Les autres locaux seraient alors placés au voisinage immédiat de l'hôtel en construction, séparés d'ailleurs de celui-ci, et face au sud.

L'importante contribution financière du chemin de fer de la Jungfrau servirait à ces constructions; les aménagements intérieurs et l'équipement en instruments seraient encore à fournir. Les tractations avec la Compagnie se poursuivent dans le meilleur esprit.

M. Emile CHAIX (Genève) montre en projections *quelques exemples de photographies de pénéplanation* faites par lui ou

par M. André CHAIX, exemples dans lesquels on peut voir nettement la position relevée des couches et le niveau de leur abrasion, recouvert ou non par des dépôts subséquents. La plupart de ces vues ont été prises au téléphot, en Amérique ou ailleurs: à Holyrood, Terre-Neuve, Conception Bay; à Bonavista Bay, Terre-Neuve; près des Joggin's Mines, Nouvelle-Ecosse; près des Sydney Mines, Cap-Breton Island; sur les bords de feu le Lac Bonneville, Utah, U.-S. A.; dans la Chaîne Frontale des Montagnes Rocheuses, Hagerman Pass, etc., etc., aussi dans notre Parc national d'Engadine.

André CHAIX (Genève). — *Coulées de blocs (Rock-glaciers, Rock-streams) dans le Parc national d'Engadine.*

M. André CHAIX, à l'aide de projections lumineuses et de deux levés topographiques à 1 : 2500, montre quel est l'aspect de ce phénomène. Le fond de certaines vallées est occupé par une masse de cailloutis en relief, qui a vaguement la forme d'un glacier. Celle du val Sassa a 75 m de large et 700 m de long; les autres sont un peu dans les mêmes dimensions. Les côtés des coulées et leur front sont des talus à pentes raides, de 3 à 20 m de hauteur; la surface présente soit des bourrelets arqués, soit des sillons longitudinaux. Les matériaux visibles en surface sont semblables à de l'éboulis et, dans une fouille profonde de 1 m 20, on a pu constater que l'intérieur contient un mélange de pierres anguleuses et de terre humide. Des lignes de repères placées sur deux des coulées ont permis de savoir que ces masses avancent d'environ 1 m par an dans leur partie médiane et ont un mouvement moins marqué sur leurs bords. Les deux principales « coulées de blocs » du Parc national, celle du val Sassa et celle du val dell'Acqua, ont été étudiées en détail et cartographiées; les deux autres, situées l'une dans le val Tantermozza, l'autre sous le Piz Quater Vals, ont été reconnues sommairement. Toutes quatre sont à des altitudes avoisinant 2000 m.

L'auteur pense que les coulées sont simplement des masses de moraine de fond formées de boue et de pierres qui rampent vers l'aval par leur simple viscosité. M. le professeur MERCANTON pense que, à l'origine tout au moins, elles ont dû contenir un reste de glace qui a facilité le mouvement par sa fonte graduelle.